

Codes UE = Unité d'Enseignement / EC = Elément Constitutif	Libellés UE/EC	Nombre de Crédits	Type d'évaluation CC (Contrôle continu) et/ou ET (Evaluation terminale) et/ou CP (Contrôle partiel) et <b>pondération</b> le cas échéant			Nature de l'épreuve de première session (écrit, oral, rapport, projet)	Période 1 (semaine calendaire)	Nature de l'épreuve de <b>seconde</b> session	Période 2 (semaine calendaire)
--	----------------	-------------------	---	--	--	--	--------------------------------	---	--------------------------------

**1er semestre**

UE 1A	Disciplinaire. 5x4 ECTS	20	CC	CP	ET	CP	ET			
	HIS-4111. Consulter et se rendre propices les dieux et les héros dans le monde grec archaïque et classique.	4			100 %		1 oral (15 minutes de préparation, 15 minutes d'interrogation)	2026, semaine 2	Oral	2026, semaine 24
	Séminaire de Lyon 2	4					MCC décrites dans l'offre Lyon 2			
	LAT-9103 : Latin, niveau 3	4					MCC décrites dans l'offre LLCA			
	Grec pour spécialistes (4BML081TD001) à Lyon 2	4					MCC décrites dans l'offre Lyon 2			
	Séminaire de Lyon 3	4					MCC décrites dans l'offre Lyon 3			
UE 1B	Libre. 4 ECTS	4	CC	CP	ET	CP	ET			
	1 enseignement à choisir parmi : <input type="checkbox"/> Séminaire d'un autre parcours du Master <input type="checkbox"/> Séminaire d'une autre mention de Master <input type="checkbox"/> Séminaire de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM ; un tel séminaire est généralement validé à la fin du S4) <input type="checkbox"/> Stage [pour les étudiants n'ayant pas fait de stage en M1]	4					selon MCC décrites dans l'offre comprenant l'UE			
UE 1C	Outils. 6 ECTS	6	CC	CP	ET	CP	ET			
	Langue au choix (selon MCC du Centre de langues) ou séminaire en langue étrangère (selon MCC de la formation dans laquelle est inscrit le cours)	3								
	CID, UE de niveau M1+M2 (selon MCC du CID)	3								

**2ème semestre**

UE 2A	Mémoire de recherche	30	CC	CP	ET	CP	CC			
	Rédaction et soutenance du mémoire de recherche		100%				Mémoire et soutenance	2026, semaine 24		2026, semaine 36

Pour rappel - Conformément au Règlement des études de l'ENS de Lyon (Section V-Article 16-Les modalités de compensation des unités d'enseignement), pour les Étudiants inscrits administrativement à l'ENS de Lyon, **aucune compensation n'est possible entre les unités d'enseignement, ni entre les semestres.**

**La note de 2de session remplace toujours à la fois la note de CP et la note d'ET obtenues en première session, et parfois la note de CC (en fonction du choix fait plus haut).**  
**Pour l'évaluation des stages de SEE et mémoires de recherche de LSH, la seconde session éventuelle n'est ouverte qu'aux étudiants ne s'étant pas présentés à la première session.**  
**Pour les cours relevant à titre principal d'une autre formation, ou opérés par un établissement co-accrédité, renvoyer aux MCC de ladite formation ou dudit établissement.**